



## Vidéo pédagogique



JE SUIS CAPABLE :

- De mobiliser des connaissances économiques.
- De réaliser des recherches documentaires afin de comprendre un phénomène économique.
- De rédiger une synthèse sur les résultats des recherches.
- De réaliser un diaporama pour présenter les résultats des recherches.

Vous allez, par groupe, réaliser des recherches sur le thème du financement participatif (crowdfunding) qui donneront lieu à la rédaction d'une synthèse structurée qui devra répondre aux objectifs ci-dessous. L'objectif est de comprendre ce phénomène (I), son intérêt pour les agents économiques (II), son fonctionnement (III) et de donner plusieurs exemples dans divers domaines concernant différents agents économiques (IV). Vous disposez de quelques documents qui vous aideront à comprendre le financement participatif avant de démarrer vos recherches.

**Le financement participatif, ou crowdfunding**, désigne un échange de fonds entre individus en dehors des circuits financiers institutionnels. L'appel de fonds se fait à partir de la description d'un projet précis (artistique, humanitaire, entrepreneurial...), au moyen d'une plate-forme en ligne permettant de recueillir de nombreux apports de petits montants.

Le financement peut prendre la forme d'un don, d'un prêt avec ou sans intérêts, ou encore d'un investissement en capital.

<https://www.economie.gouv.fr/cedef/financement-participatif>

## Crowdfunding : pour quoi, pour qui ? Le financement participatif a le vent en poupe

Publié par **L'équipe Tendance Entreprise** le 28 juillet 2017

**Le Crowdfunding, ou financement participatif, est une autre façon de récolter des fonds pour son projet d'entreprise. Par « autre façon », entendez en dehors des critères d'obtention d'un prêt bancaire et grâce à la participation d'un grand nombre de personnes (« crowd » veut dire « foule »), rendue possible par les outils du Web. Si le crowdfunding ne date pas d'hier, Internet lui a donné une puissance considérable et les plateformes dédiées au financement participatif sont aujourd'hui légion.**

Il existe trois formes principales de crowdfunding et il est important de bien les étudier afin de choisir la forme la plus adaptée à votre projet.

**Le don avec contrepartie** : qui permet de faire appel aux dons des internautes moyennant une contrepartie, comme des goodies, une invitation à votre soirée d'inauguration ou encore le produit visé par la campagne de financement, par exemple, en précommande et à un tarif attractif... Soyez créatif ; c'est (aussi) la contrepartie proposée qui donne envie aux Internauts de participer à votre projet ! Les plateformes de crowdfunding en format « don et contrepartie » visent généralement les projets dont les besoins s'élèvent entre 10 000 à 50 000 euros maximum. Les sommes de dépôts démarrant à 5 euros, plus vos besoins

seront élevés, plus il sera difficile de mobiliser les foules. Certaines entreprises passent aussi par ce type de plateforme pour financer uniquement une partie de leur projet (leur plan de communication, par exemple), en complément d'un prêt bancaire ou de l'ouverture de leur capital.

*Par exemple : KissKiss BankBank, Ullule, Kickstarter ...*

**Le prêt (lending)** : une plateforme de crowdlending permet d'accéder au prêt entre particuliers ou entre entreprises. Au prêteur de choisir le projet qui lui tient à cœur, de proposer un montant, un taux et une échéance de remboursement. Les sommes démarrent à 20 euros et les taux d'intérêt peuvent grimper jusqu'à 7 %. Attention, si le projet reçoit moult propositions de prêts, l'entreprise choisira les prêteurs les plus avantageux pour elle. Ici aussi, les projets financés ne peuvent grimper indéfiniment ; d'autant que l'entreprise doit rembourser des intérêts à chaque Internaute participant.

*Par exemple : Unilend, Solylend ...*

**La prise de participation au capital (on appelle cela « Equity »)** : lorsqu'une personne physique ou morale passe par une plateforme Web dédiée à la levée de fonds pour investir dans une entreprise, en contrepartie de titres financiers. Ici, le contributeur devient actionnaire au capital ; ce type de plateforme vise les projets aux besoins conséquents et fait office de plateforme de mise en relation entre startups et business angels.

*Par exemple : Sowefund, Happy Capital ...*

En bref, quel que soit votre projet, il y aura toujours un mode de financement adapté et le crowdfunding est vraiment entré dans les mœurs aujourd'hui. Pour preuve, ces quelques chiffres proposés dans notre infographie du financement participatif.

## Le crowdfunding ou financement par des particuliers : comment ça marche ?

Il est aujourd'hui très difficile de trouver des financements publics ou des banques pour des petits projets. On peut se tourner vers le financement des particuliers via des sites de collecte de fonds.

### Comment ça fonctionne ?

Le « crowdfunding » est un mode de financement de projet qui fait appel aux internautes.

Si vous avez un projet artistique, associatif et solidaire et qu'il vous manque quelques centaines (ou milliers) d'euros, vous pouvez faire appel à la solidarité des particuliers. Le concept du financement participatif est très simple : vous remplissez une fiche décrivant votre projet, la somme qui vous manque et les contreparties que vous comptez donner à vos contributeurs.

*Exemple* : pour le financement d'un album, vous pouvez proposer un CD pour les petites sommes (10 ou 20 €) et un concert privé pour les plus gros contributeurs.

Si le montant est atteint le projet est réussi, le créateur reçoit l'argent et les soutiens reçoivent les contreparties. Par contre, si le montant n'est pas atteint, les soutiens ne sont pas débités et le porteur de projet ne touche rien, c'est pourquoi il vaut mieux ne pas demander de sommes exorbitantes. Les sites prennent une petite partie des sommes touchées, en moyenne 5 %.

### Un système simple mais pas une solution miracle

Les plateformes de financement n'acceptent pas n'importe quel projet. Les projets irréalisables ou inintéressants ne seront pas mis en ligne. Le financement ne marche pas à tous les coups. Il est conseillé de ne pas demander trop et de bien détailler son projet. De plus vous ne pouvez pas mettre votre projet sur plusieurs plateformes de financement.

Avant de se lancer, on conseille souvent de jouer sur les 3 cercles de financement : les amis, les amis d'amis et le reste du monde. Si le projet ne convainc pas vos amis, il ne convaincra pas les amis de vos amis et encore moins le reste du monde !

## Quels sites ?

- [Ulule](#) : l'un des principaux sites de « crowdfunding » français, il est également le numéro un en Europe pour le nombre de projets financés.
- [Kiss Kiss Bank Bank](#) : une plateforme de financement participatif très active et réputée pour ses projets journalistiques.
- [Babeldoor](#) : il est plus petit que les autres mais tout aussi intéressant, notamment au niveau des projets solidaires/humanitaires.
- [My Major Company](#) : connu pour être un label musical, le site s'étend maintenant à d'autres catégories de projets dont certains proposent un retour financier.

# Crowdfunding



**21 375**

projets ont trouvé leur financement grâce à une campagne de financement participatif en 2016

**165,20**

millions d'euros ont été investis dans des projets d'entreprise en 2016



**68,60**

millions d'euros ont été investis pour des projets particuliers



**+ 80 %**

de dons et prêts aux particuliers depuis la réforme de 2014



**+ 300 %**

de dons et prêts pour les entreprises depuis la réforme de 2014